

Profil de baignade

Lac de Thoux-Saint Cricq, commune de Thoux

Date d'élaboration du profil : juin 2023

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : Lac de Thoux-Saint Cricq
Commune : Thoux
Département : Gers
Région : Occitanie
Responsable de l'eau de baignade : M. SERODY
Période d'ouverture : Du 3 juillet au 28 août, tous les jours de 10h00 à 20h00
Heures de surveillance : Aucune
Localisation du point de suivi ARS : milieu de la plage
Milieu de la baignade délimité
Informations pratiques : oui
Poste de secours : Non
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui
Douche / Toilettes : Oui, à la piscine
Point eau potable : Oui, à la piscine
Poubelles : Oui
Accessibilité aux animaux : Interdit
Autres : Terrain de jeux, camping, parc aquatique, snack, restaurant

Schéma de la zone de baignade

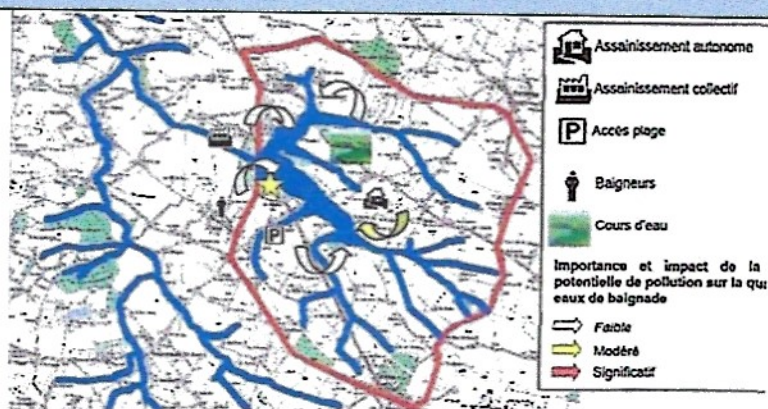


Historique de la qualité de l'eau de baignade (directive 2006/7/CE)

Année	Classement
2017	Qualité excellente
2018	Qualité excellente
2019	Qualité excellente
2020	Site non classé
2021	Qualité excellente
2022	Qualité excellente

Bleu : eau de qualité excellente
vert : eau de bonne qualité
Jaune : eau de qualité suffisante
Rouge : eau de qualité insuffisante

Présentation de la zone d'étude



Inventaire des sources de pollution potentielle et mesures de gestion

Diagnostic		Gestion préventive des pollutions		Plans d'actions
Source de pollution	Impact	Indicateurs suivis	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Risque bactériologique				
Fréquentation	faible	Résultats des analyses microbiologiques du contrôle sanitaire	Contrôle sanitaire bimensuel (AES)	Passage sous la douche avant et après la baignade Panneau d'information sur l'hygiène des baigneurs
Risque Cyanobactéries				
Phytoplanctons (micro-algues)	Résultats des analyses du contrôle	Contrôle sanitaire (ARS)	Maitrise de l'hydraulique du plan d'eau (circulation des eaux de la baignade) Gestion intégrée du bassin versant, SDAGE Adour-Garonne (diminution des apports en nitrate et phosphate)	
	Transparence	Pour une transparence <1 m, faire une demande d'autorisation de maintien de l'ouverture à l'ARS Fermeture provisoire du site pour une transparence inférieure à 80m Contrôle sanitaire (ARS), Surveillance quotidienne par l'exploitant		
	Coloration et température de l'eau	Contrôle sanitaire (ARS)		
		Gestion piscicole	Gestion patrimoniale des espèces piscicoles (association de pêche)	